

CANADA  
VILLE DE WARWICK  
MRC D'ARTHABASKA  
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 7 avril 2015, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,  
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,  
Noëlla Comtois,  
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,  
Martin Vaudreuil,  
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

#### **DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 2 avril 2015;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par le retrait de l'item suivant :

- 8.2.6 Affectation/Réserve d'eau potable et assainissement des eaux usées;

2015-04-106 Aucune affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Pascal Lambert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

#### **DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MARS 2015 :**

2015-04-107 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

#### **TRÉSORERIE :**

2015-04-108 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois de mars 2015 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

#### **LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :**

2015-04-109 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 65 829,98 \$ (dépôt direct des salaires) et 483 295,57 \$ pour le mois de mars 2015 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente;

**LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL : (SUITE)**

QUE ce conseil municipal autorise le paiement des comptes à payer d'avril 2015, totalisant 1 531,05 \$, tel que déposé et annexé à la présente.

Adoptée.

**DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :**

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME ET AGENTE DE DÉVELOPPEMENT  
– MARS 2015 :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault, au 31 mars 2015.

**RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame France Gendron, au 31 mars 2015.

**RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR 2014 :**

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, fait lecture et dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur préparés par la firme *RDL Lamontagne Proulx inc.*, comptable agréé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

**DOSSIERS À TRAITER :**

**URBANISME :**

**DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE MADAME CAROLINE MORIN ET MONSIEUR  
SÉBASTIEN FAUCHER :**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2015/04 soumise par monsieur Sébastien Faucher concernant l'immeuble situé au 11, rue des Pins (lot numéro 4 907 206);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union* de Victoriaville, édition du 22 mars 2015;

2015-04-110 Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2015/04 concernant la propriété de madame Caroline Morin et monsieur Sébastien Faucher soit acceptée afin de permettre l'implantation d'un garage à 13 mètres de la ligne de terrain avant, le tout conformément à l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 17 mars 2015.

Adoptée.

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### URBANISME : (SUITE)

#### DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE MADAME SOPHIE LAMPRON ET MONSIEUR LUC PÉPIN :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2015/05 soumise par monsieur Luc Pépin concernant l'immeuble situé au 3, rue Dollard (lot numéro 4 906 013);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union* de Victoriaville, édition du 22 mars 2015;

2015-04-111 Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2015/05 concernant la propriété de madame Sophie Lampron et monsieur Luc Pépin soit acceptée afin de permettre l'implantation d'un garage à 0,20 mètre des lignes de terrain arrière et latérale, le tout conformément à l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 17 mars 2015.

Adoptée.

#### MRC D'ARTHABASKA/TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 112 DE LA RIVIÈRE DESROSIERS :

CONSIDÉRANT la requête d'une personne intéressée au cours d'eau de la rivière Desrosiers, branche 112;

CONSIDÉRANT l'examen au mérite du projet et des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT QUE l'ouvrage à faire est un ouvrage de la juridiction de la *MRC d'Arthabaska*;

2015-04-112 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick appuie la requête ci-dessus;

QUE la Ville de Warwick demande à la *MRC d'Arthabaska* d'entreprendre les procédures relatives aux travaux d'entretien de la branche 112 de la rivière Desrosiers et de répartir les coûts au mètre linéaire;

QUE cette résolution remplace la résolution numéro 2004-07-198 adoptée le 5 juillet 2004.

Adoptée.

#### MRC D'ARTHABASKA/TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 27 DU RUISSEAU NOIR :

CONSIDÉRANT la requête d'une personne intéressée au cours d'eau du ruisseau Noir, branche numéro 27;

CONSIDÉRANT l'examen au mérite du projet et des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT QUE l'ouvrage à faire est un ouvrage de la juridiction de la *MRC d'Arthabaska*;

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**URBANISME : (SUITE)**

**MRC D'ARTHABASKA/TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 27 DU RUISSEAU NOIR : (SUITE)**

2015-04-113 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick appuie la requête ci-dessus;

QUE la Ville de Warwick demande à la *MRC d'Arthabaska* d'entreprendre les procédures relatives aux travaux d'entretien de la branche numéro 27 du ruisseau Noir et de répartir les coûts au mètre linéaire;

QUE cette résolution remplace la résolution numéro 2013-09-282 adoptée le 3 septembre 2013.

Adoptée.

**SARP/OFFRE DE SERVICES POUR LE PROGRAMME DE REVITALISATION :**

2015-04-114 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate la firme *SARP* (Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale) pour assister la Ville de Warwick dans la mise en œuvre du programme de rénovation de la Ville de Warwick, soit pour les services suivants :

- Participation aux rencontres du comité de sélection ..... 1 220 \$
- Journée « Clinique » ..... 1 995 \$
- Réalisation d'esquisses (résidentiel) ..... 743 \$
- Réalisation d'esquisses (commercial) ..... 1 112 \$
- Suivi téléphonique auprès de la Ville ..... Inclus

Adoptée.

**ADOPTION SECOND PROJET DE RÉOLUTION NUMÉRO 02/RÈGLEMENT NUMÉRO 132-2010 RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE :**

2015-04-115 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil adopte le second projet de résolution numéro 02 concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 132-2010.

Adoptée.

**ADMINISTRATION ET GREFFE :**

**ASSOCIATION MARIE REINE/DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LEUR LEVÉE DE FONDS ANNUELLE :**

2015-04-116 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement d'un montant de 50 \$ pour la levée de fonds 2015 de l'*Association Marie Reine* de Warwick.

Adoptée.

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

#### SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE WARWICK/PRÊT D'UN LOCAL À LA SALLE DU CANTON :

2015-04-117 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de prêter gracieusement à la *Société d'histoire de Warwick*, la salle André Laroche située au sous-sol de la Salle du Canton pour une durée de cinq (5) ans;

QU'en contrepartie, la *Société d'histoire de Warwick* s'engage à restaurer les lieux, et ce, à leurs frais si nécessaire et de plus à maintenir une police d'assurances en vigueur durant la durée de l'occupation.

Adoptée.

#### MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE/ PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2010 À 2013 :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

2015-04-118 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Ville s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre (4) années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE ce conseil approuve la reddition de comptes qui sera transmise le 13 avril 2015 au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE/  
PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE  
SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2010  
À 2013 : (SUITE)**

QUE cette résolution remplace toutes autres résolutions adoptées à cet effet.

Adoptée.

**AUTORISATION/RADIATION MAUVAISES CRÉANCES :**

2015-04-119

Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée, soit autorisée à inscrire les comptes suivants dans les mauvaises créances de la Ville au 31 décembre 2014 :

<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>
803549237	70,00 \$
803549455	50,00 \$
803540495	200,00 \$
803540280	100,00 \$
803549022	90,00 \$
803515870	240,00 \$
803467031	195,00 \$
803511039	135,00 \$
803511070	100,00 \$
803511111	135,00 \$
803511112	155,00 \$
803511308	155,00 \$
803511401	100,00 \$
803511411	195,00 \$
803511740	90,00 \$
803511943	90,00 \$
803511958	105,00 \$
803511963	600,00 \$
803511988	90,00 \$
803511990	105,00 \$
803511991	155,00 \$
803515095	135,00 \$
803515096	80,00 \$
803515190	90,00 \$
803515767	105,00 \$
803540091	90,00 \$
803540121	300,00 \$
803540140	100,00 \$
803613358	100,00 \$
803613363	30,00 \$
803628100	1 500,00 \$
803661886	155,00 \$

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

**AUTORISATION/RADIATION MAUVAISES CRÉANCES : (SUITE)**

<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>
803661887	100,00 \$
803661888	90,00 \$
803661889	750,00 \$
803675229	40,00 \$
803675657	40,00 \$
803675692	40,00 \$
803675724	155,00 \$
803675912	100,00 \$
803081935	600,00 \$
803101821	40,00 \$
803370705	25,00 \$
803370410	31,00 \$
803369582	300,00 \$
803370420	20,00 \$
803628002	35,00 \$
803040757	300,00 \$
803081051	35,00 \$
803101320	30,00 \$
803130636	70,00 \$
1FD000088	194,76 \$
2FD000072	750,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>9 585,76 \$</b>

Adoptée.

**CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX CSN/ACCEPTATION ET  
AUTORISATION DE SIGNATURES LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 5 :**

2015-04-120

Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte la lettre d'entente numéro 5 définissant les conditions d'utilisation des cellulaires du service de la voirie, d'aqueduc et d'égout;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :**

**AUTORISATION/EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2015 :**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 73.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil peut, aux conditions qu'il détermine, déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité qui n'est pas un salarié au sens du Code du travail, le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un tel salarié et, par conséquent, le pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin;

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

#### AUTORISATION/EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2015 : (SUITE)

CONSIDÉRANT QU'une liste des personnes engagées doit être déposée lors d'une séance du conseil qui suit leur engagement;

2015-04-121 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel, soit autorisé à embaucher quatre (4) étudiants au service des travaux publics pour la période estivale 2015;

QUE le taux horaire sera de 11,05 \$ pour une première année de services, de 12,05 \$ pour une deuxième année de services et de 13,05 \$ pour les années subséquentes et les conditions de travail seront établies conformément à la convention collective de travail des employés municipaux CSN de la Ville de Warwick.

Adoptée.

#### CGER/AUTORISATION POUR LA PRÉPARATION D'UN DEVIS POUR L'ACHAT D'UN CAMION À SEL :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick souhaite louer un camion à sel pour une durée de dix (10) ans et une utilisation annuelle de 15 000 kilomètres;

2015-04-122 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick mandate le *CGER* pour la préparation des plans, devis et appel d'offres d'un camion 6 roues, porteur, cabine régulière, 4 X 2 avec une benne basculante standard pour gravier de 12 pieds, un système de régulation d'épandage, un système multibenne, un épandeur 6 m<sup>3</sup> à épandage droite simultané et les dispositifs d'éclairage;

QUE la Ville de Warwick n'est tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et à n'encourir aucuns frais ou obligations envers les soumissionnaires.

Adoptée.

#### AUTORISATION/ACHAT LUMIÈRES DEL :

2015-04-123 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à acheter quarante-cinq (45) nouvelles têtes de lumières de rues DEL chez *J.C. Électrique* de Warwick et en autorise le paiement au montant de 8 697,54 \$ plus les taxes applicables;

QUE *J.C. Électrique* de Warwick soit autorisée à faire l'installation des lumières de rues et que le conseil autorise le paiement au montant estimatif de 4 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à inscrire la Ville au programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique « volet éclairage public à DEL » d'Hydro-Québec accordant une aide financière de 60 \$ pour chaque lumière de rue achetée et à signer tous les documents nécessaires pour adhérer audit programme.

Adoptée.



**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)**

**PAVAGE VEILLEUX (1994) INC./NON CONFORMITÉ DES TRAVAUX DE PAVAGE 2014 :**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de mise en place de l'enrobé bitumineux pour les rues du Moulin, Méthot, L'Heureux, Bergeron, du Carillon, Saint-Louis, du boulevard Kirouac, de la route Daigle et d'une partie du rang des Buttes ont été réalisés à la satisfaction du personnel technique des *Services exp inc.*;

CONSIDÉRANT QUE bien qu'il y ait des écarts critiques ou tolérables mentionnés au devis pour les pourcentages de passants pour les tamis 5 mm et pour 80 µm ainsi que pour le pourcentage de bitume, il n'y a aucune formule pour la révision du prix si l'écart tolérable est dépassé, ni de directives lorsque l'écart critique est dépassé;

2015-04-124 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick demande à *Pavage Veilleux (1990) inc.* de fournir une garantie d'une durée de deux (2) ans supplémentaires pour les travaux de pavage réalisés en 2015, soit les lots non conformes mentionnés dans le rapport de contrôle qualitatif des *Services exp inc.* en date du 4 décembre 2014;

QU'à la fin de ladite garantie, la Ville de Warwick mandatera une firme de laboratoire pour évaluer la qualité des travaux et les frais de laboratoire devront être assumés par *Pavage Veilleux (1990) inc.*

Adoptée.

**AUTORISATION/ACHAT ET INSTALLATION DE L'AIR CLIMATISÉ À LA SALLE DE LA FADOQ :**

2015-04-125 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate *Multi-Services M.G.M. inc.* de Victoriaville pour la fourniture et l'installation d'un climatiseur cinq (5) tonnes à la salle de la FADOQ et en autorise le paiement au montant de 8 435,00 \$ plus les taxes applicables et selon la soumission numéro CL300315-00GC du 30 mars 2015 préparée par monsieur Ghyslain Champagne, président.

Adoptée.

**PARC DE LA FONDATION ÉTOILES D'OR/TONTE DE PELOUSE POUR LA SAISON ESTIVALE 2015 :**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu trois (3) soumissions pour la tonte de gazon du parc de la Fondation Étoiles d'Or soit les suivantes :

	Montant forfaitaire 2015 (taxes exclues)
Les Entreprises Lorenzo Marcoux, Warwick	7 500 \$
Carl Perreault, Warwick	9 500 \$
Gestion Mathieu Champagne inc., Victoriaville	6 989 \$

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est *Gestion Mathieu Champagne inc.* de Victoriaville;

2015-04-126 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick octroie le contrat pour la tonte de la pelouse du parc de la Fondation Étoiles d'Or à *Gestion Mathieu Champagne inc.* de Victoriaville pour l'année 2015 et en autorise le paiement au montant de 6 989 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

#### AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA LOCATION DE RADIOS MOTOROLA :

2015-04-127 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux à demander des soumissions par voie d'invitation écrite pour la location de radios Motorola pour les services d'incendie et des travaux publics, soit pour les équipements suivants :

#### Service incendie :

- 30 portatifs bi-mode résistants à l'eau et intrinsèque avec batteries, chargeurs, antennes et micros;
- 4 mobiles;
- 1 portatif pour la directrice générale;
- 1 programmation du répéteur et installation des mobiles;

#### Travaux publics :

- 2 portatifs avec batteries, antennes et chargeurs;
- 2 micros haut-parleur;
- 9 mobiles;
- 1 programmation du répéteur et installation des mobiles.

Adoptée.

#### DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER, DE PIERRE ET DE TERRE :

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux (2) soumissions pour la fourniture de gravier, de pierre et de terre, soit celles de *La Sablière de Warwick Itée* et de *Jean-Noël Francoeur inc.*;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de *La Sablière de Warwick Itée* est conforme au devis numéro 2015-02;

2015-04-128 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE *La Sablière de Warwick Itée* soit mandatée pour couvrir les besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2015, selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- |                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| • Ciment 0 – ¾.....                  | 12,50 \$/T.M. |
| • Ciment 0 – 56.....                 | 12,50 \$/T.M. |
| • Gravier 20-0 .....                 | 15,00 \$/T.M. |
| • Gravier 100-0 .....                | 13,50 \$/T.M. |
| • Pierre 5-0 .....                   | 16,00 \$/T.M. |
| • Pierre 20-0 .....                  | 16,50 \$/T.M. |
| • Pierre 56-0 .....                  | 15,25 \$/T.M. |
| • Pierre MG 20B .....                | 16,00 \$/T.M. |
| • Pierre nette 12.5 mm – 25 mm ..... | 19,50 \$/T.M. |
| • Sable.....                         | 6,80 \$/T.M.  |
| • Terre brune .....                  | 12,00 \$/T.M. |

Adoptée.

#### DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LES TAUX HORAIRES DE LA MACHINERIE LOURDE 2015 :

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu trois (3) soumissions pour les taux horaires de machinerie lourde, soit les suivantes : *La Sablière de Warwick Itée*, *Jean-Noël Francoeur inc.* et *Excavation Marc Lemay inc.*;

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

#### DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LE TAUX HORAIRES DE LA MACHINERIE LOURDE 2015 : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'est basée sur le répertoire des taux de location de machinerie lourde en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2015 afin d'établir un pourcentage pour déterminer la plus basse soumission;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur choisi devra être prêt à débiter les travaux dès qu'il en aura reçu l'autorisation officielle de la Ville, sinon, l'entrepreneur qui sera le deuxième soumissionnaire devra exécuter les travaux;

2015-04-129 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la priorité des soumissions sera la suivante :

#### Bouteur

1. Excavation Marc Lemay inc. (John Deere 450H) ..... 90,00 \$ /hr... 86,0 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-3G LGP)..... 92,00 \$ /hr... 87,9 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-5K) ..... 110,00 \$ /hr... 93,9 %
4. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar 299C)..... 100,00 \$ /hr.. 104,5 %

#### Chargeuse sur roues

1. La Sablière de Warwick Itée (Volvo L-120E) ..... 125,00 \$/hr... 84,7 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu WA-380) ..... 130,00 \$/hr... 87,5 %

#### Niveleuse

1. La Sablière de Warwick Itée (Volvo G-730) ..... 124,00 \$/hr... 87,0 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 140M) ..... 126,00 \$/hr... 87,5 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Champion 740AIV) ..... 129,00 \$/hr.. 106,6 %

#### Pelle

1. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt LX210X3) ..... 114,00 \$/hr... 82,8 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 210X-2) ..... 114,00 \$/hr... 82,8 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu PC-210LC) ..... 118,00 \$/hr... 85,8 %
4. Jean-Noël Francoeur inc. (Hitachi Zaxis 200LC)..... 118,00 \$/hr... 85,8 %
5. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 320DL LS) ..... 120,00 \$/hr... 87,9 %
6. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 290X-2) ..... 152,00 \$/hr... 93,7 %
7. Excavation Marc Lemay inc. (Link Belt 160X2) ..... 115,00 \$/hr... 95,0 %
8. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 460LX) ..... 200,00 \$/hr... 95,1 %
9. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 330DL)..... 165,00 \$/hr... 97,2 %
10. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 330C)..... 165,00 \$/hr... 97,2 %
11. Jean-Noël Francoeur inc. (Zaxis 160LC) ..... 118,00 \$/hr... 97,4 %
12. Excavation Marc Lemay inc. (Link Belt 160X2) ..... 120,00 \$/hr... 98,5 %
13. Excavation Marc Lemay inc. (Case 9020B) ..... 115,00 \$/hr.. 111,5 %
14. Jean-Noël Francoeur inc. (Mini-pelle Kubota KX121) ..... 95,00 \$/hr.. 112,3 %

#### Planeuse pour asphalte

1. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar 299C)..... 190,00 \$/hr.. 198,6 %

#### Rétrocaveuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (JCB 214S) ..... 90,00 \$/hr... 87,0 %

#### Rouleau compresseur

1. La Sablière de Warwick Itée (Ingersoll-Rand SD-100DTF) . 110,00 \$/hr... 86,0 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Dynapac CA-15D)..... 90,00 \$/hr... 87,6 %
3. La Sablière de Warwick Itée (Bomag BW-145DH-3) ..... 90,00 \$/hr... 98,4 %
4. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar CS-323) ..... 85,00 \$/hr.. 101,7 %

Adoptée.

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)**

**DÉCISION/SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS :**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux (2) soumissions pour l'entretien des aménagements paysagers sur tout son territoire, soit les suivantes :

	Entretien aménagements paysagers	Tarif horaire
Christian Fréchette, Warwick	26 370 \$	35 \$/heure
Les Serres Perreault inc., Warwick	25 695 \$	35 \$/heure

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire, soit *Les Serres Perreault inc.* est conforme au devis numéro 2015-04;

2015-04-130 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick octroie le contrat pour l'entretien des aménagements paysagers aux *Serres Perreault inc.* de Warwick au montant de 25 695 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2015.

Adoptée.

**LES ENTREPRISES MYRROY INC./BALAYAGE DE LA CHAUSSÉE :**

2015-04-131 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'octroyer le contrat aux *Entreprises Myrroy inc.* de Saint-Hyacinthe relativement au balayage des rues pour l'année 2015 et en autorise le paiement au montant de 11 450 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**LES SERVICES EXP INC./MANDAT POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRISE D'EAU SÈCHE DU 4<sup>E</sup> RANG OUEST :**

2015-04-132 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur et chargé de projets chez *Les Services exp inc.* en date du 24 novembre 2014, consistant à réaliser les plans d'aménagement, de fondation du réservoir ainsi que l'étude géotechnique permettant de déterminer les caractéristiques des sols en place à tenir compte pour la conception de ladite fondation, le tout au montant de 10 435 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**SERVICE INCENDIE :**

**COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES/FORMATION POUR OPÉRATEURS DE POMPE :**

2015-04-133 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **SERVICE INCENDIE : (SUITE)**

#### **COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES/FORMATION POUR OPÉRATEURS DE POMPE : (SUITE)**

QUE les pompiers volontaires, messieurs Joey Douillard, Tommy Marchand, Jean-Philippe Bibeau et Steve Tousignant soient autorisés à participer à la formation pour les opérateurs de pompes offerte par la *Commission scolaire des Chênes* de Drummondville;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 1 300 \$ pour chacun des pompiers et le remboursement des frais de repas, de déplacements et de salaires, conformément à la politique relative à la gestion et à l'administration d'un service de protection contre les incendies.

Adoptée.

### **LOISIRS ET CULTURE :**

#### **CENTRE MULTI-SPORTS/GESTION DES TERRAINS DE JEUX POUR L'ÉTÉ 2015 :**

2015-04-134 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick mandate le *Centre Multi-Sports* de Warwick pour effectuer la gestion des terrains de jeux au montant maximal de 30 000 \$ pour l'été 2015;

QUE ce conseil autorise le paiement en trois (3) versements égaux, soit 10 000 \$ en juin, 10 000 \$ en juillet et 10 000 \$ en août.

Adoptée.

#### **L'ENVOL DES PASSIONNÉS/AUTORISATION POUR LA RANDONNÉE À VÉLOS :**

2015-04-135 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE *L'Envol des passionnés* soit autorisée à traverser une partie du territoire de Warwick pour une randonnée à vélo le 16 mai 2015, le tout conformément au parcours reçu par courriel le 15 mars et préparé par monsieur Sylvain Laramée de Kingsey Falls.

Adoptée.

*Le conseiller, monsieur Pascal Lambert déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur cette question en raison qu'il est directeur des opérations à l'Aréna Jean-Charles-Perreault, il se retire et s'abstient de voter.*

#### **ARÉNA JEAN-CHARLES-PERREAU/DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER POUR LE SPECTACLE D'HUMOUR :**

2015-04-136 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 1 000 \$ à l'Aréna Jean-Charles-Perreault de Warwick afin de s'associer à titre de partenaire officiel pour les trois (3) événements suivants : Warwick en humour le 23 mai, Gala de lutte le 30 mai et deux (2) soirées Roulaithèque les 5 et 6 juin 2015.

Adoptée.

**CORRESPONDANCE :**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL/RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION :**

2015-04-137 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement des frais de renouvellement de l'adhésion à l'*Association québécoise du loisir municipal* pour l'année 2015 au montant de 336,74 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**LES FLEURONS DU QUÉBEC/INVITATION À PARTICIPER AUX ATELIERS VERTS 2015 :**

2015-04-138 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement des frais d'inscription aux *Fleurons du Québec* au montant de 150 \$ plus les taxes applicables ainsi que les déplacements.

Adoptée.

**ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC/FORMATION « LA GESTION DES SOLS CONTAMINÉS ET LE RÔLE DES URBANISTES » :**

2015-04-139 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault soit autorisée à participer à la formation concernant la gestion des sols contaminés et le rôle des urbanistes offerte par l'*Ordre des urbanistes du Québec* le 7 mai 2015 à Montréal;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 400 \$ plus les taxes applicables et de déplacements.

Adoptée.

**ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC/FORMATION « DROIT DE L'ENVIRONNEMENT » :**

2015-04-140 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault soit autorisée à participer à la formation concernant le droit de l'environnement offerte par l'*Ordre des urbanistes du Québec* le 17 juin 2015 à Québec;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 400 \$ plus les taxes applicables et de déplacements.

Adoptée.

**ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC/INSCRIPTION AU CONGRÈS :**

2015-04-141 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur du service de protection contre les incendies, monsieur Mathieu Grenier, soit autorisé à participer au congrès annuel de l'*Association des chefs en sécurité incendie du Québec* du 16 au 19 mai 2015 à Sherbrooke;

## CORRESPONDANCE : (SUITE)

### ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC/INSCRIPTION AU CONGRÈS : (SUITE)

QUE la Ville autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 467,88 \$ plus les taxes applicables et le remboursement des frais de déplacements, de repas et d'hébergement.

Adoptée.

### PARC LINÉAIRE DES BOIS-FRANCS/RENOUVELLEMENT DE LA PUBLICITÉ DANS LA CARTE VÉLO 2015 :

2015-04-142 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de réserver un espace publicitaire dans le guide des services cyclistes du *Parc linéaire des Bois-Francis* pour la saison 2015 et en autorise le paiement au montant de 460 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

### CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE/PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE ET INVITATION À LA CONFÉRENCE DE PRESSE :

CONSIDÉRANT QUE la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

CONSIDÉRANT QUE pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens et citoyennes de notre ville bénéficient du bénévolat;

CONSIDÉRANT QU'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre ville;

2015-04-143 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Warwick proclame par la présente, la semaine du 12 au 18 avril « Semaine de l'action bénévole » dans notre ville en 2015;

QUE ce conseil invite tous les citoyens et citoyennes à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit de bénévolat de notre ville en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

Adoptée.

### REGROUPEMENT DES CUISINES COLLECTIVES DU QUÉBEC/PROCLAMATION DE LA 18<sup>E</sup> JOURNÉE NATIONALE DES CUISINES COLLECTIVES :

CONSIDÉRANT QUE les cuisines collectives favorisent une saine alimentation et une meilleure qualité de vie pour les personnes;

CONSIDÉRANT QUE les cuisines collectives oeuvrent en promotion de la santé et sont une initiative visant le mieux-être des citoyennes et citoyens;

## CORRESPONDANCE : (SUITE)

### REGROUPEMENT DES CUISINES COLLECTIVES DU QUÉBEC/PROCLAMATION DE LA 18<sup>E</sup> JOURNÉE NATIONALE DES CUISINES COLLECTIVES : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE les cuisines collectives luttent contre la pauvreté et adhèrent à la déclaration des droits de l'homme mettant de l'avant : « le droit d'accès à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable et acceptable, et à un pouvoir d'achat adéquat en tout temps et en toute dignité »;

CONSIDÉRANT QUE les cuisines collectives font la promotion de l'autonomie alimentaire;

CONSIDÉRANT QU'il existe au moins un groupe de cuisine collective dans notre municipalité;

2015-04-144 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil de la Ville de Warwick proclame par les présentes, le 26 mars, Journée nationale des cuisines collectives;

QUE le 26 mars et tout au long de l'année, la Ville de Warwick encouragera ses citoyennes et citoyens à prendre conscience que l'alimentation est un droit et son accès reflète le bien être de notre communauté.

Adoptée.

### ASSOCIATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN ADMINISTRATIF DU QUÉBEC/ INSCRIPTION AU CONGRÈS :

2015-04-145 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE madame Karine Larose, adjointe administrative, soit autorisée à participer au congrès annuel de l'Association du personnel de soutien administratif du Québec les 25 et 26 septembre 2015 à Lévis;

QUE la Ville autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 299,25 \$ plus les taxes applicables et le remboursement des frais de déplacements, de repas et d'hébergement.

Adoptée.

### CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE/RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ET CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

2015-04-146 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement du renouvellement de la cotisation annuelle au Carrefour Action municipale et famille pour l'année 2015-2016 au montant de 72 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

### ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL/INVITATION À LA RENCONTRE ANNUELLE :

2015-04-147 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à participer à la rencontre annuelle offerte par l'Association des Professionnels de l'Outillage Municipal les 4, 5 et 6 juin 2015 à Bromont;

QUE la Ville autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 300 \$ taxes incluses et le remboursement des frais d'hébergement, de déplacements et de repas.

Adoptée.



### **ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :**

2015-04-148 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois de mars 2015 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

### **ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 199-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA VILLE DE WARWICK :**

2015-04-149 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel, appuyé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 199-2015 modifiant le Règlement numéro 097-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

### **AVIS DE MOTION :**

Aucun.

### **AFFAIRE NOUVELLE :**

#### **FÉLICITATIONS/SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS :**

2015-04-150 Il est proposé par le maire monsieur Diego Scalzo et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Warwick remercie le service des travaux publics pour le bon travail réalisé lors de la saison hivernale 2014-2015, saison qui fut occupée tant au niveau du déneigement qu'aux bris d'aqueduc.

Adoptée.

### **RAPPORT DES COMITÉS :**

Monsieur Pascal Lambert félicite l'équipe Junior A de Warwick ainsi que les équipes Atome CC et Pee-Wee CC d'Asbestos, Warwick, Kingsey Falls pour avoir remporté le championnat régional dans leur catégorie respective.

Monsieur Étienne Bergeron invite la population à assister au dévoilement du livre « Moment de folie », recueil qui regroupera les textes gagnants de la 1<sup>re</sup> édition du concours de création littéraire jeunesse « Plume » qui aura lieu le 23 avril prochain à 19 heures à l'Aréna Jean-Charles-Perreault de Warwick.

Madame Noëlla Comtois informe les gens qu'en avril, soit les 10 et 15 respectivement, auront lieu à la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril, madame Julie Sa Muse et une rencontre « Entr'aidants ». Les 18, 19, 25 et 26 avril à la maison de la culture, une exposition sur les années 1970-1980. Également en ce 7 avril, l'Aféas souligne la 15<sup>e</sup> édition de la Journée nationale du travail invisible sous le thème « parents citoyens ». Cette activité vise la reconnaissance du travail non rémunéré, dit invisible, des parents auprès des enfants et des aidantes et aidants auprès de leurs proches en perte d'autonomie, malades ou handicapés. Cela inclut aussi le bénévolat. Le 18 mai, il y aura un spectacle de jazz pour les jeunes à la maison musicale de Warwick. Ensuite, le 23 mai, un deuxième spectacle de la série culturelle à l'Église de Warwick.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Monsieur Claude Besmargian, résidant de la rue Méthot indique qu'il a des problèmes d'accumulation d'eau dans sa cour depuis que les travaux de pavage ont été effectués dans sa rue à l'été 2014.

Monsieur Florent Poulin demande s'il y aura des travaux de pavage sur la rue Saint-Louis, à partir de l'Église vers l'est et également veut savoir si les travaux d'aqueduc et d'égouts seront effectués sur la rue Richardson à court ou à moyen terme.

Messieurs Jean-Noël Pépin, président et Camil Chabot, vice-président du Groupe Conseils Agro Bois-Francs et Rémi Gaudreau de COPERNIC présentent le bilan 2010-2014 et remercient la Ville de Warwick pour sa précieuse collaboration au projet de renaturalisation de la rivière Desrosiers.

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

2015-04-151 À vingt heures vingt-huit, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

Adoptée.

---

Diego Scalzo,  
Maire

---

Lise Lemieux, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière